

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS  
ARRONDISSEMENT DE CAEN  
\*\*\*\*\*

**COMMUNE DE OUISTREHAM**

\*\*\*\*\*

**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 29 JUIN 2020**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt, le lundi 29 juin à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 juin, s'est réuni en séance ordinaire au centre socioculturel, sous la présidence de M. Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Paul BESOMBES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, maires adjoints,

**Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Christophe GSELL, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Fabienne LHONNEUR, Martial MAUGER, Matthieu BIGOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, conseillers municipaux.**

**Absents excusés :** Amélie NAUDOT.

**Pouvoirs de :** A. NAUDOT à M. MAUGER, B. PINON à C. LECHEVALLIER.

**Secrétaire de séance :** Matthieu BIGOT.

**FINANCES COMMUNALES ET AMENAGEMENT – AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)**

**Rapporteur : M. Pujol – Vu en commission des finances le 25 juin 2020**

L'Assemblée délibérante est invitée à voter les autorisations de programme suivantes et à inscrire les sommes correspondantes en dépenses et recettes au budget primitif de l'année concernée :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP)					
Budget 2020- Situation des autorisations de programme et crédits de paiement					
N°	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP
		<i>pour mémoire : AP votée / AP cumulée 2019</i>	<i>AP/Révision exercice 2020</i>	<i>Total AP cumulé exercice 2020</i>	<i>Crédits de paiement ouverts exercice 2020 sans les reports</i>
<b>Dépenses</b>					
1	RENOVATION EGLISE SAINT SAMSON	644 000,00€/ / 671 000,00 €	+70 000.00€	741 000,00 €	204 000,00 €
2	AMENAGEMENT DE LA PLAGE	1 215 000,00 €	-	SOLDEE	SOLDEE
3	RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE DES ECOLES	626 528,00 €	+106 122.00€	732 650,00 €	0 €
4	TIERS LIEU – MAISON DES ASSOCIATIONS	400 000,00 € / 840 735,00€	+44 000.00€	884 735,00 €	50 000,00 €
5	MISE EN ACCESSIBILITE	940 000,00 €	-	940 000,00 €	50 000,00 €
6	CRFB	14 872 200,00 €	-	14 872 200,00 €	0 €
7	CANO – ECOLE DE VOILE	2 345 000,00 € / 2 500 000,00€	-	2 550 000,00 €	250 000,00 €

*Nouvelle autorisation de programme :*

8	2 <sup>ème</sup> SALLE CABIEU	-	1 200 000,00 €	1 200 000,00 €	70 000,00 €
---	-------------------------------	---	----------------	----------------	-------------

Total

624 000.00€

Il est décidé de distinguer le vote de l'AP du CRFB des autres.

**DEL20200629\_06.1 – AP/CP n°6 (CRFB) :**

DEL20200629\_06

Présents : 28

Pouvoirs : 1

Votants : 29

Pour : 23

Contre : 6

Abstentions :

Le maintien de l'autorisation de programme n°6 pour le projet de CRFB est accepté à la majorité avec 6 voix contre<sup>1</sup>.

**DEL20200629\_06.1 – autres AP/CP :**

DEL20200629\_06.2

Présents : 28

Pouvoirs : 1

Votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstentions :

Les autorisations de programmes suivantes et les crédits de paiement correspondants sont **acceptés à l'unanimité** :

- Révision en plus-value de l'AP N°1 pour le chantier de rénovation de l'église ;
- Révision en plus-value de l'AP N°3 pour les travaux de rénovation des écoles ;
- Révision en plus-value de l'AP N°4 pour le projet de Tiers-lieu ;
- AP n°5, poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments communaux ;
- AP n°7, poursuite du chantier du CANO ;
- nouvelle AP pour le chantier de la création d'une 2e salle au cinéma Le Cabieu (AP N°8).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE

Romain BAIL



Affichée le  
Certifiée exécutoire le

<sup>1</sup> MM. Chrétien (Patrick), Chauvois, Meslé et Nourry, et Mmes Segaux Castex et Börner.